

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 38 (1893)  
**Heft:** 11

**Nachruf:** Le maréchal de France Mac-Mahon  
**Autor:** Carnot

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Il a fait sur piste plus de 600 kil. en 24 heures ; Terront a fait 1000 kil. en 42 heures et nous pourrions citer nombre d'épreuves qui établissent d'une manière incontestable la supériorité du cycliste tant par sa vitesse que par son endurance.

Les mêmes considérations qui font préférer l'emploi des officiers à celui des postes de correspondances, font également préférer le vélocipédiste militaire pour l'expédition des dépêches importantes ; au lieu de faire passer un message par 10 ou 15 individus différents qui ne présentent forcément que des garanties incomplètes, on n'aura plus à faire qu'à un seul homme que l'on connaîtra de longue date et que l'on pourra du reste choisir spécialement. Il présentera à peu près les mêmes garanties morales que des officiers qu'il faudrait enlever à leur escadron ou au service de reconnaissance, rendu plus important que jamais depuis l'introduction de la poudre sans fumée. D'autre part, comme ce sera le même homme qui recevra et remettra la dépêche, il pourra fournir au destinataire nombre de renseignements utiles ; au besoin il deviendra possible de se contenter d'un message verbal lorsque le porteur risquera de tomber entre les mains de l'ennemi ; enfin si le vélocipédiste auquel on a affaire a reçu une instruction spéciale, il pourra rapporter une sorte de levé de reconnaissance de la route qu'il aura parcourue dans les deux sens.

(A suivre.)



## † Le maréchal de France Mac-Mahon

Aux brillantes fêtes franco-russes de Toulon et de Paris viennent se joindre des draperies de deuil. A l'heure même où l'amiral Avellan et ses officiers faisaient à Paris une entrée triomphale expirait au château de la Forest, dans le Loiret, le plus illustre soldat de la France.

Né dans le département de Saone-et-Loire, le 13 juin 1808 il avait par conséquent 85 ans. Sa famille, de vieille noblesse irlandaise, s'était fixée en France après la chute des Stuarts, pour lesquels elle avait lutté jusqu'au bout. Il était le dernier des 8 enfants du marquis de Mac-Mahon,

qui sous le règne de Charles X fut maréchal de camp et pair de France.

Le jeune Mac-Mahon entra à St-Cyr en 1825 ; il en sortit deux ans après avec les épaulettes de sous-lieutenant et commença sa carrière militaire dans le corps d'état-major. En 1830, il fit ses premières armes à la prise d'Alger et l'année suivante il prit part au siège d'Anvers en qualité d'aide de camp du général Achard. L'année 1833 le renvoyait en Afrique avec le grade de capitaine. Il se distinguait dans l'expédition du col de la Mouzaïa, à la bataille de Staouëli et au siège de Constantine, où il reçut un coup de feu à la poitrine en montant à l'assaut. Le duc d'Orléans, sous les ordres duquel il avait servi, le tenait en haute estime. Chef de bataillon au 10<sup>e</sup> chasseurs en 1840, lieutenant-colonel au 2<sup>e</sup> régiment de la légion étrangère en 1842, colonel au 41<sup>e</sup> de ligne en 1845, général de brigade en 1848, général de division en 1852, il prit part à toutes les expéditions qui assurèrent la conquête de l'Algérie. Son rapide avancement se justifiait par une brillante série d'actions d'éclat et l'on put dire que la pointe de son épée lui donna tous ses grades.

En 1855 Mac-Mahon ne quitta l'Algérie que pour aller prendre en Crimée le commandement de la 1<sup>re</sup> division du corps de Bosquet. C'est lui qui à l'assaut de Sébastopol enleva Malakoff : « Il est impossible d'être plus beau sous le feu », disait de lui le maréchal Pélissier, qui s'y connaissait. A un certain moment, le général en chef, croyant que la position n'était plus tenable, envoie dire au général de Mac-Mahon qu'il peut se retirer s'il se juge trop exposé : « J'y suis, j'y reste », répond Mac-Mahon.

Après la guerre de Crimée, Mac-Mahon fut nommé membre du Sénat impérial et il se fit remarquer par son esprit d'indépendance dans cette assemblée.

La campagne d'Italie en 1859 devait mettre le sceau à sa réputation. Lorsque la guerre contre l'Autriche éclata, Mac-Mahon fut rappelé d'Algérie où il remplissait les fonctions de commandant en chef des forces militaires. Il prit le commandement du 2<sup>e</sup> corps et les opérations qu'il dirigea fut une série d'éclatants succès. Le 2 juin, il passe à la tête de ses troupes le Tessin à la hauteur de Turbigo et refoule les forces autrichiennes qui occupaient la rive lombarde du fleuve. Deux jours après, se livre la bataille de

Magenta. Mac-Mahon marche non au canon comme on l'a dit inexatement, mais mieux que cela, c'est-à-dire sur le flanc droit et les derrières de l'action, par Marcallo, c'est-à-dire par sa gauche, tandis que le canon tonnait à sa droite, vers Buffalora ; il accable la droite de Giulay et sauve l'armée française engagée dans une position difficile contre des forces très supérieures en nombre.

Tout plie devant lui. Les Autrichiens sont culbutés et la victoire de Magenta assurée<sup>1</sup>. Sur le champ l'empereur nomme Mac-Mahon maréchal de France et duc de Magenta. « Il n'est pas juste que je reçoive seul le bâton de maréchal, sire, dit Mac-Mahon. Niel a fait au moins autant que moi et il a autant que moi mérité cette insigne faveur », et Napoléon III fit droit à cette réclamation en nommant, quelques jours après, Niel maréchal de France sur le champ de bataille de Solferino. La paix conclue, le duc de Magenta reçut le commandement du 3<sup>e</sup> corps d'armée à Nancy, puis en septembre 1864, il fut nommé gouverneur général de l'Algérie. Son administration fut éminemment probe et dans les meilleurs principes.

Vint l'année terrible qui lia son nom à celui de grands désastres, mais sans ternir sa réputation d'intrépidité. Sa première défaite, Reichshoffen, où il s'était battu héroïquement contre des forces triples des siennes, est, comme Waterloo, restée populaire dans les annales militaires de son pays à l'égal d'une victoire ; elle fut illustrée entr'autres par une sublime charge de grosse cavalerie.

Peu de temps après, le maréchal fut appelé à commander l'armée de cent vingt mille hommes que le général de Palikao avait formée en toute hâte au camp de Châlons pour aller au secours de Metz assiégée. Il se rendait compte de la situation. Il était partisan d'un mouvement de retraite qui aurait permis de tenir tête aux Prussiens dans les plaines de la Champagne avec de sérieuses chances de succès et, en cas de revers, de se réfugier sous le canon des forts de Paris. On ne tint pas compte de ses observations et on lui imposa, dans un intérêt dynastique sans doute, la mar-

<sup>1</sup> Mac-Mahon commandait alors, outre son 2<sup>e</sup> corps, composé des divisions Le Motterouge et Espinasse, la division Camou, des voltigeurs de la garde, et le 2<sup>e</sup> corps devait être suivi de toute l'armée sarde ; quelques troupes sardes qui s'étaient bravement portées en avant, entre autres un bataillon de bersagliers, deux escadrons Novarre et une batterie de la division Fanti, environ mille hommes, combattirent vaillamment aux abords de Magenta.

che sur Sedan, par la gauche, le long de la frontière belge, marche absurde au point de vue militaire, et offrant des dangers pour l'armée, que n'eût pas offerts la marche par la droite.

A Sedan, au début de la journée, Mac-Mahon, grièvement blessé, dut abandonner le commandement de l'armée à Ducrot, qui fut remplacé quelques heures après par Wimpffen, de sorte que les malheureux soldats français eurent successivement, la même journée, trois généraux en chef. Cette blessure épargna à Mac-Mahon la douleur de signer la capitulation du 1<sup>er</sup> septembre, que Wimpffen dut signer.

Mac-Mahon fut interné en Allemagne. Après la conclusion des préliminaires de paix, il revint en France, pour prendre, contre les insurgés de la Commune, le commandement de l'armée formée à Versailles. Il dirigea avec beaucoup d'habileté les opérations contre Paris et écrasa l'insurrection qui avait failli, sous l'œil ironique des Allemands, donner le coup de mort à la France.

A ce moment se termine le rôle militaire de Mac-Mahon. Son rôle politique allait commencer. Le brave soldat n'y brilla que par la manière franche et loyale dont il en sortit devant le fameux dilemme « se soumettre ou se démettre ».

On dit que le maréchal laisse des *mémoires* ou *souvenirs* qui formeront 2 volumes. Certainement ils seront d'un haut intérêt et compléteront utilement, surtout à l'égard des mois de juillet, août et septembre 1870, les livres connus des généraux Ducrot, Wimpffen, Palikao, Berthaut et autres.

Des dépêches de condoléance émanant des plus hauts personnages ont afflué au château de la Forest. En voici quelques unes :

Dès que la nouvelle de la mort du maréchal de Mac-Mahon est parvenue au palais de l'Élysée, le président de la République a adressé à la maréchale, duchesse de Magenta, la dépêche suivante ;

Madame la maréchale,

J'apprends avec un profond chagrin que la France vient de perdre un de ses plus glorieux enfants, à une heure qui eût été chère à son cœur de patriote.

Permettez-moi d'associer mes sincères regrets à votre grande douleur.

CARNOT.

M. le capitaine Patrice de Mac-Mahon, fils aîné du maréchal, a immédiatement adressé au président de la République un télégramme de remerciement.

Voici le texte de la dépêche adressée à la maréchale de Mac-Mahon par le roi Humbert d'Italie :

Je partage ainsi que la reine, la douleur suprême de Votre Excellence et je pleure la mort du maréchal de Mac-Mahon dont le nom glorieux sera toujours prononcé par l'Italie avec amour et reconnaissance. Que Votre Excellence veuille bien agréer le témoignage de ma vive sympathie.

Le comte de Paris a envoyé de Buckingham la dépêche suivante :

Le coup qui vous frappe sera ressenti dans la France entière ; la comtesse de Paris et moi, nous nous associons au deuil qu'elle portera du soldat illustre, toujours fidèle à la devise nationale : Honneur et Patrie ! Nous demandons à Dieu de vous soutenir, ainsi que tous les vôtres, dans cette cruelle épreuve.

Comte de PARIS.

Le cardinal Rampolla a télégraphié :

Sa Sainteté, regrettant la triste nouvelle, bénit paternellement votre illustre mari, priant pour lui.

Le duc d'Aumale a envoyé à M. Patrice de Mac-Mahon le télégramme suivant :

Votre illustre père avait été mon camarade. J'ai été son chef. Il a été le mien. Je l'ai toujours aimé, admiré, et je le pleure sincèrement.

Duc d'AUMALE.

M. de Münster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a télégraphié ce qui suit :

Sa Majesté l'empereur d'Allemagne, dès qu'elle a eu connaissance de la perte cruelle que vous veniez de faire, m'a chargé, dans une pensée de profonde sympathie, de déposer en son nom une couronne sur le cercueil du vaillant et noble maréchal. En vous exprimant mes sentiments personnels de sincère condoléance, je vous prie de vouloir bien me faire connaître le jour et l'endroit où je pourrai avoir l'honneur de m'acquitter de cette haute mission.

MÜNSTER.

L'amiral Avellan a envoyé le télégramme suivant :

Madame la maréchale, comme la France entière, l'escadre russe s'associe à votre douleur ; je vous prie de me permettre de vous adresser en son nom l'expression de notre profonde et respectueuse sympathie.

AVELLAN.

Le télégramme de l'archiduc Albert, feld-maréchal de l'armée autrichienne, oncle de l'empereur François-Joseph, dit :

Veillez agréer, madame, l'expression de mes condoléances bien sincères et de mes sympathies très vives à votre immense douleur. L'armée perd un illustre chef. Tous ceux qui l'ont connu et surtout ses amis, parmi lesquels je me compte, conserveront de son noble caractère un souvenir inaltérable. Que Dieu vous accorde la force de supporter avec courage cette cruelle épreuve !

La reine d'Angleterre et le prince de Galles ont envoyé une dépêche annonçant leur désir de se faire représenter aux obsèques.

Parmi les nombreuses dépêches reçues en témoignage de sympathie, nous pouvons citer encore celles envoyées par la reine Isabelle, le prince de Joinville, le roi François d'Assise, la princesse Mathilde, le prince de Bulgarie, la princesse Clémentine, le prince Victor, le duc de Cumberland, la reine de Hanovre, le duc de Bragance, le duc de Nemours, la grande duchesse Alexandra de Russie, la reine de Portugal, le duc de Chartres, le comte d'Eu, le maire de Milan, l'archevêque d'Albi, le général de Boisdeffre, lord Dufferin, ambassadeur d'Angleterre, le général Hervé, au nom de l'armée d'Afrique, le 10<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, le 1<sup>er</sup> bataillon qu'a commandé le maréchal, le cardinal Dépré, le maire de Magenta, etc., etc.

Les obsèques du maréchal de Mac-Mahon ont eu lieu samedi 21 octobre à Montcresson et le lendemain à Paris. Elles ont été grandioses. A Paris, dès le matin le cercueil a été placé devant l'église de la Madeleine sur un catafalque d'une hauteur de 7 mètres, surmonté d'un dais et recouvert d'un drapeau tricolore. Autour brûlaient douze lampadaires de dimensions monumentales. La façade de l'église était complètement voilée de noir. Une foule compacte stationnait aux abords.

Un peu avant 10 heures, les troupes ont pris position dans les rues avoisinantes. Deux régiments de ligne et un bataillon de la garde de Paris font la haie. Prennent part au défilé toute la garnison du gouvernement de Paris, augmentée de quatre régiments de ligne, un bataillon de chasseurs, les dragons de Vincennes, deux régiments d'artillerie et un régiment des chemins de fer.

A 11 heures précises, un coup de canon donne le signal du départ. Le général Saussier lève son épée. De toutes parts sur la place le même commandement retentit : « Portez armes ! Présentez armes ! » Les tambours battent, les clairons sonnent aux champs, tandis que du catafalque le corps est descendu par des sous-officiers de différentes armes et porté jusqu'au char funèbre.

Le cortège se met en marche. En tête deux escadrons de la garde républicaine, suivi de la musique de la garde.

Les chars portant les couronnes ; le clergé de la Madeleine ; le char mortuaire, MM. Dupuy, président du conseil, l'amiral Rieunier, ministre de la marine, le général Loizillon, ministre de la guerre, les généraux Février et de Gallifet, et M. de Mahy, vice-président de la Chambre des députés, tiennent les cordons du poêle.

Le cheval de bataille, caparaçonné de noir, les drapeaux du 41<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> de ligne dont Mac-Mahon fut colonel ; la maison militaire du président de la République ; les représentants des souverains étrangers ; le corps diplomatique ; les officiers russes ; les corps constitués ; enfin un grand nombre de délégations et la troupe.

Le cortège marche ainsi jusqu'aux Invalides ; de chaque côté de la rue une foule nombreuse et recueillie se découvre.

Les invalides, le briquet au côté, la lance en main, forment la haie depuis la grille jusqu'à la voûte donnant accès à la cour d'honneur. Au milieu, attendant l'arrivée du cortège, se trouve le général gouverneur et les officiers de l'hôtel des Invalides.

Le char fait son entrée à midi et demi. Les invalides présentent les armes, le tambour du poste bat aux champs.

Dans la chapelle, une messe basse a été dite et des chœurs de circonstance chantés. La musique de la garde républicaine a exécuté la marche funèbre de Schutz.

Après la cérémonie religieuse, des discours ont été prononcés par M. Dupuy, président du conseil, et le général Loizillon.

Le corps a été descendu dans le caveau des maréchaux. La tombe est placée au dessous de celle du général Lassalle et à côté de celle du général Stumpf, ancien gouverneur.

